Une stratégie européenne pour l'intégration du système énergétique

2020/2241(INI) - 19/05/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 542 voix pour, 111 contre et 42 abstentions, une résolution sur une stratégie européenne d'intégration des systèmes énergétiques.

Approche cohérente à long terme et cadre réglementaire stable

Les députés ont approuvé l'orientation énoncée par la Commission dans sa communication sur une stratégie pour l'intégration du système énergétique, à savoir un ordre de priorité pour l'efficacité et les économies d'énergie, la décarbonation des utilisations finales par l'électrification directe et les carburants renouvelables et à faible teneur en carbone pour les applications qui n'ont pas d'autre choix.

Rappelant que la transition énergétique nécessitera **entre 520 et 575 milliards d'euros d'investissements annuels** dans les infrastructures et le déploiement des énergies renouvelables, le Parlement a plaidé pour la mise en œuvre d'une approche cohérente à long terme dans un esprit de solidarité et de coopération ainsi que d'un cadre réglementaire stable pour les industries concernées et la société dans son ensemble.

Au lendemain de la pandémie de COVID-19, cette stratégie devrait présenter une vision en faveur d'une **économie neutre pour le climat**, renforcer la sécurité et la compétitivité énergétiques, stimuler l'emploi et les PME, protéger la santé et l'environnement, favoriser la croissance durable et l'innovation.

La Commission est invitée à explorer différentes voies qui peuvent aider chaque État membre à utiliser les solutions de décarbonation les plus efficaces en fonction de ses besoins et de ses ressources.

Optimisation et décarbonation des systèmes énergétiques

Le Parlement a rappelé que la circularité et l'électrification directe, lorsque cela est possible, constituent une voie importante vers la décarbonation. Compte tenu de la forte consommation d'énergie dans le **secteur de l'eau**, la Commission est invitée à envisager des mesures d'efficacité énergétique pour le secteur de l'eau et la possibilité d'utiliser les eaux résiduaires traitées comme une source d'énergie renouvelable «sur site» pour l'intégration du système énergétique.

La résolution a salué la nouvelle stratégie de l'UE sur le **méthane** et a invité la Commission à proposer des mesures pour réduire davantage les émissions de méthane dans le secteur de l'énergie.

Vu les progrès insuffisants en matière d'efficacité énergétique et de **rénovation des bâtiments**, les députés ont demandé à la Commission de revoir les objectifs fixés dans la directive sur l'efficacité énergétique, afin de les aligner davantage sur les objectifs climatiques.

Le Parlement a appelé à la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie en matière **de chauffage et de refroidissement**. Les réseaux de chauffage et de refroidissement urbains devraient pouvoir être inclus en tant que projets d'intérêt commun potentiels au titre du règlement sur concernant des orientations pour les infrastructures énergétiques transeuropéennes (le RTE-E).

Les députés ont également souligné le potentiel de la **réutilisation des déchets**, en particulier de l'énergie et des déchets thermiques provenant des procédés industriels, des biodéchets, des bâtiments et des centres de données. Ils ont demandé d'accorder la priorité à la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement

en **hydrogène renouvelable** en Europe et ont souligné la nécessité d'objectifs ambitieux pour progresser vers la décarbonation de tous les modes de **transport** de passagers et de marchandises.

La Commission est invitée à étendre le principe de l'efficacité énergétique à l'ensemble de la chaîne de valeur et à toutes les utilisations finales comme moyen rentable de réduire les émissions.

Équilibre des systèmes énergétiques

Le maintien de l'équilibre des réseaux électriques et la gestion des pics de demande et de production seront plus complexes avec un mix de génération renouvelable de plus en plus décentralisé. À cet égard, les députés ont souligné le rôle de la réponse à la demande, du stockage et de la gestion intelligente de l'énergie, estimant que le passage à une production d'énergie décentralisée présentait de nombreux avantages.

Les députés ont regretté qu'un certain nombre d'États membres n'aient pas encore atteint leur objectif de 10 % d'interconnexion électrique d'ici 2020. Ils ont salué la proposition de la Commission de porter à 15 % l'objectif d'interconnexion électrique pour 2030, à condition de mieux soutenir les investissements nationaux par le biais de la liste des projets d'intérêt commun.

Rappelant le rôle que la **mobilité électrique** peut jouer en tant que forme d'intégration intelligente des secteurs de l'électricité et des transports, les députés sont d'avis que l'électrification du secteur des transports a le potentiel d'accroître l'autonomie stratégique de l'UE en matière d'énergie en réduisant le besoin de combustibles fossiles importés. Ils ont souligné le potentiel de stockage et de flexibilité qu'offre le déploiement de technologies de recharge de véhicule à réseau, notant qu'une telle approche nécessitera d'avoir des systèmes énergétiques et des véhicules électriques interopérables.

Par ailleurs, soulignant la grande dépendance de l'UE vis-à-vis des **importations de batteries lithium-ion** , le Parlement a salué l'approche du plan d'action stratégique sur les batteries notamment la diversification des sources de matières premières, le développement de substituts aux terres rares et la création de l' alliance européenne pour les batteries.

Accessibilité de l'énergie pour tous les citoyens et toutes les entreprises

Le Parlement a insisté sur l'importance d'orienter les consommateurs vers l'option de décarbonation la plus efficace sur le plan énergétique et la plus rentable, sur la base de prix reflétant correctement tous les coûts du vecteur énergétique utilisé.

Il a souligné le potentiel d'autonomisation des consommateurs dans les systèmes intégrés d'énergie renouvelable pour produire, consommer, stocker et vendre l'énergie. La résolution a rappelé le potentiel des communautés énergétiques et des micro-réseaux pour développer l'accès à une énergie plus durable, notamment pour les zones reculées, les îles et les régions ultrapériphériques.

Leadership européen en matière de technologies d'énergie durable et renouvelable

Les députés ont souligné l'importance d'accroître la compétitivité des technologies européennes pour favoriser l'autonomie de l'Union dans le secteur stratégique de l'énergie. Ils ont demandé à la Commission de soutenir la recherche et l'innovation par le biais des différents fonds structurels et sectoriels.

En vue d'assurer une transition juste, la résolution a invité la Commission et les États membres à aborder les changements structurels dans le secteur de l'énergie dans toutes les propositions législatives pertinentes afin de contribuer à faciliter la transition vers la neutralité climatique.